



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Saint Paul et la Vierge Marie

Le mot de l'aumônier

Saint Paul et la Vierge Marie¹ se sont-ils rencontrés ? Pour répondre à cette question, il faut scruter les *Évangiles*, les *Actes* et les *Épîtres* des Apôtres.

Après la Passion, saint Jean « *prit la Vierge chez lui* »². Il faut souligner que « *les quatre fois où il est question de Jean dans les Actes des Apôtres, Pierre est à ses côtés* ». On peut donc conjecturer que « *Pierre habite avec Jean, et peut-être même chez Jean* » avec la Vierge Marie. Lorsque la persécution éclata à Jérusalem, tous les disciples du Christ « *quittèrent la ville, sauf les Apôtres* »³. On peut penser, qu'à cette époque, Marie résidait à Jérusalem⁴.

Après la mort du Christ, Saul est à Jérusalem et fait partie des persécuteurs de l'Église du Christ. Il était présent au martyre de saint Étienne et il l'approuvait⁵. Est-il possible d'imaginer que la Vierge ne priaît pas pour l'Église persécutée et pour ses persécuteurs ? Non ! La conversion de Saul peut donc être regardée comme le fruit des prières de saint Étienne et de la Médiatrice de toutes grâces. Après sa conversion, **Paul visitera Jérusalem cinq fois**.

La **première visite** a lieu trois ans après sa conversion, vers les années 37-38. Saul « *allait et venait* » avec les chrétiens dans Jérusalem. Tout cela suppose un séjour prolongé⁶. Par l'*Épître aux Galates*, on sait que Paul resta quinze jours chez Pierre, qu'il vit Jacques, frère du Seigneur et qu'il ne vit aucun autre Apôtre. Une vision dans le Temple l'exhorta à sortir de Jérusalem et lui intima de partir « *aux nations lointaines* ». Paul rejoint alors Tarse.

La **deuxième visite** se situe vers l'an 44. Paul et Barnabé portent secours aux chrétiens persécutés : Jacques-le-Majeur, frère de Jean, a été mis à mort⁷. Ce séjour n'a pas été long et Paul doit avoir vu Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem. C'est l'époque où il fut ravi au troisième Ciel et où il forma le projet de l'évangélisation du monde païen⁸.

La **troisième visite** a lieu vers les années 49-50. C'est l'époque du premier concile de Jérusalem. À cette occasion, il rencontre Pierre, Jacques et Jean. Puis il part pour son deuxième voyage apostolique⁹.

La **quatrième visite** se place en l'an 54. *Les Actes* disent simplement qu'il salua l'Église, ce qui laisse penser que le passage à Jérusalem fut court¹⁰.

La **cinquième et dernière visite** est celle au cours de laquelle les Romains l'arrachèrent aux mains des Juifs qui cherchaient à le faire mourir. Si on compte le jour de l'arrestation : trois jours et deux nuits. C'est durant la deuxième nuit de son incarcération qu'il eût une apparition du Seigneur qui lui annonça : « *Il faut aussi que tu Me rendes témoignage à Rome* ». Le soir suivant, il est envoyé à Césarée, à un peu plus de 100 kilomètres de Jérusalem, où il reste deux ans, avec la liberté de recevoir des visiteurs¹¹.

Compte tenu de ces données, on peut penser que la Vierge Marie et saint Paul se sont rencontrés. Mais, pourquoi le silence de saint Paul, au sujet de la Vierge, est-il quasi-total en dehors de la mention qu'il en fait aux *Galates*¹² ? C'est, qu'après la mort de Jésus, « *la Vierge tenait à rester dans l'ombre* » et « *imposa aux Évangélistes la règle du silence sur tout ce qui La concernait personnellement* ». C'est pourquoi Paul s'en tint scrupuleusement au Mystère du Christ. Grignion de Montfort en donne une raison : « *Marie n'a presque point paru dans le premier avènement de Jésus-Christ, afin que les hommes, encore peu instruits et éclairés sur la personne de son Fils, ne s'éloignassent de la vérité* » et afin qu'ils ne la prennent pas « *pour une divinité, à cause de ses charmes secrets et de sa beauté incomparable* »¹³.

L'*Évangile selon saint Luc*, le plus marial des quatre, est regardé comme l'*Évangile de saint Paul*. Malgré les apparences, le grand Apôtre du Christ est peut-être un grand dévot de la Vierge Marie ?

Abbé Guy Castelain+

¹ Source : abbé J.-M. Gallay, *L'Élue du Christ-prêtre* (1961), pp. 303-329.

² Jn XIX, 27.

³ Act. VIII, 1.

⁴ La Tradition rapporte que Jean avait un pied-à-terre dans la Ville sainte. *L'Élue du Christ-Prêtre*, p. 307 et *Voici ta Mère*, p. 294.

⁵ Act XXVI, 10-11 ; Act VII, 60.

⁶ Act IX, 30 ; Gal I, 18 : *L'Élue du Christ-Prêtre*, p. 310.

⁷ Pierre aurait eu le même sort si l'Ange ne l'avait pas délivré de sa prison.

⁸ II Cor II, 2. *Op. cit.* p. 311.

⁹ Gal II, 9. *Op. cit.* 312.

¹⁰ *Op. cit.* p. 312.

¹¹ Act XXIII, 2. *Op. cit.* p. 313. Les trois apparitions dont il bénéficia à Jérusalem sont : 1) la vision dans le Temple, en 37 ; 2) le transport au 3^{ème} Ciel en 44 ; 3) l'apparition du Christ en prison en 59. Idem, note 7.

¹² Gal IV, 4 : « *Lorsque fut venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme* ». Lire, page 4, *La Mariologie de saint Paul* ?

¹³ *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, n°49.



Qui était l'Apôtre saint Paul ?

Dans l'Écriture sainte, l'Apôtre est présenté sous un double nom, **Saul**, le nom *hébreu*, et **Paul**, le nom *romain*. La famille de Saul appartenait à la tribu de Benjamin et jouissait du droit de cité. Elle suivait strictement les doctrines et les observances pharisaïques (Act XXIII, 6). **Saul est né à Tarse**, en Cappadoce, probablement vers l'an 3. Après sa première éducation à Tarse, il vint à Jérusalem pour y faire ses études rabbiniques auprès de l'illustre maître Gamaliel (Act XXII, 3). C'est ainsi qu'il acquit une science remarquable des Écritures. Il n'est resté que quelques années à Jérusalem, de sorte qu'il n'a pas eu le temps de voir et de connaître personnellement le Seigneur Jésus-Christ. Plus tard, Saul se trouve au premier rang des persécuteurs de l'Église.

La conversion de Saul, sur la route de Damas, est « *l'un des plus grands miracles de l'histoire du Christianisme* ». Elle est racontée trois fois dans les *Actes des Apôtres*. C'est à l'âge de trente ans environ, vers l'an 34 ou 35, qu'elle eut lieu. Après un séjour de courte durée à Damas, il passa trois années en Arabie, « *dans la retraite la plus profonde* ».

Paul commence à prêcher le Christ à Damas, raison pour laquelle les Juifs cherchent à le tuer. C'est alors qu'il vint à Jérusalem pour être présenté aux Apôtres par Barnabé. Là encore, les Juifs lui tendirent des embûches auxquelles il échappa en se réfugiant à Tarse. Barnabé se l'associa dans l'Église d'Antioche probablement après l'an 40.

Saint Paul a accompli **trois grands voyages apostoliques**. Le premier eut lieu entre les années 46-49 (Act XIII, 1 - XIV, 27) et fut suivi du concile de Jérusalem. Le deuxième eut lieu entre les années 51 et 54 (Act XV, 36 - XVIII, 22), et le troisième de l'an 55 à l'an 59 (Act XVIII, 23 - XXI, 16).

Saint Paul fut arrêté à Jérusalem et emprisonné à Césarée durant deux ans (59-61). Il fit appel à César et fut envoyé par mer à Rome, voyage durant lequel il fit naufrage. Il arrive à Rome **en 62** et y passe une **première captivité**.

Ses trois dernières années (64-67), nous sont connues par ses Épîtres et la Tradition. Mis en liberté début 64, il se rend probablement en Espagne, puis dans l'Île de Crète, dans l'Asie proconsulaire, dans la Macédoine, et de nouveau en Asie. Plus tard, il subit un **second emprisonnement** à Rome. Condamné à mort avec saint Pierre, il fut **exécuté à Rome en 67**.

Saint Paul a laissé à l'Église 14 Épîtres canoniques. Celle aux Galates dit que le Fils de Dieu a été « *formé d'une femme* », *factum ex muliere* (IV, 4). ☩

Commentaire sur la Consécration mariale montfortaine



Introduction de la Consécration Acte de foi, suite

Rappel. Ne perdons pas de vue notre commentaire de la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie*. Nous n'en sommes qu'au début, à cet acte de Foi : « *Ô Sagesse éternelle et incarnée ! Ô très aimable et adorable Jésus, vrai Dieu et vrai homme, Fils unique du Père éternel et de Marie toujours Vierge !* ».

Saint Louis-Marie vient de montrer que Marie est l'aqueduc des grâces de Dieu le Père, qu'Elle est la trésorière des mérites et des vertus de Dieu le Fils, qu'Elle est la dépositaire des dons du Saint-Esprit.

Au n° 26 du *Traité de la vraie dévotion*, Montfort s'arrête pour faire une pause. Il signale une de ses principales sources : *La Triple couronne de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, tissue de ses principales grandeurs d'excellence, de pouvoir et de bonté*, dont l'auteur est le R.P. François Poiré (1584-1637) de la Compagnie de Jésus (Jésuites).

Les *Oeuvres complètes* de saint Louis-Marie de Montfort (Seuil, 1966) précisent, en note, qu'il fut recteur du Collège de Lyon et de celui de Dôle, que *La Triple couronne*, son ouvrage le plus important, est parue en 1630 à Paris. La note précise encore que Montfort connaît l'édition de 1639, légèrement fautive, qui se trouvait à la bibliothèque de Saint-Sulpice, et qu'il en a fait un résumé dans son *Carnet de notes* (*op. cit.* p. 500, note 2).

Dom Guéranger, premier abbé de Solesmes, a réédité cet ouvrage en 1849. C'est dire sa valeur. Il s'en explique dans la *Préface des éditeurs* (pp. V-XXXI) qu'il a signée de sa propre main et qui se trouve au début du tome 1. Voici ce qu'il a écrit : « *On s'étonnera peut-être de voir réimprimer un ouvrage publié en 1643, dans le format in-folio, et dans un style déjà fort suranné. L'oubli dans lequel est tombé ce livre rendra encore plus inexplicable l'empressement que nous mettons à le reproduire. Nous avons compté sur ce premier accueil du public, lorsque nous avons formé le projet de donner une nouvelle édition de la Triple couronne de la Mère de Dieu, et cependant, loin d'y puiser un motif de découragement, nous nous sommes sentis plus résolus* ».

encore de donner nos soins à cette nouvelle édition de l'admirable livre du P. Poiré ».

Dom Guéranger se justifie ensuite : « *Il nous a semblé, en effet, qu'une publication qui peut contribuer à fonder sur des bases plus solides la dévotion envers la très sainte Vierge ne saurait venir plus à propos, dans un temps où le culte de Marie si négligé en France pendant de longues années, se ranime avec une ferveur inespérée, et fait présager de nouvelles faveurs et une nouvelle protection pour notre patrie, de la part de Celle à qui les changements politiques n'enlèveront pas plus le titre de Reine des Français, que les efforts de l'hérésie n'ont pu lui ravir celui de Reine du Ciel et de la terre* ».

Plus loin, il explique : « *En un mot, le dogme de Marie, Mère de Dieu... a besoin d'être mieux étudié et mieux compris. Le lait des enfants doit faire place au pain des forts, et il est temps de montrer que notre amour envers notre commune Mère, s'il a sa source dans la reconnaissance que nous font concevoir ses bienfaits, s'appuie en même temps sur toute l'économie de notre sainte religion, c'est-à-dire sur le plus imposant et le plus vaste ensemble de vérités qu'il ait été donné à l'homme de connaître* ».

Il poursuit : « *Aimer Marie, c'est le devoir de toute créature ; connaître Marie, c'est avoir l'assurance de L'aimer toujours ; mais c'est en même temps pénétrer les divins secrets du mystère de l'Incarnation, dans lequel Dieu nous a donné le moyen de remonter à Lui par la charité. Le dogme du Dieu-Homme est la clef de toutes les vérités dont la foi et la pratique nous conduisent à notre fin ; le dogme de la Mère de Dieu nous apporte de nouvelles lumières pour mieux comprendre le don merveilleux que le Verbe divin a daigné nous faire de Lui-même... Il est donc temps d'étudier à fond le dogme chrétien dans ses rapports avec l'auguste Mère de Dieu* ».

Et voici sa conclusion : « *Un livre exact et profond dans sa doctrine, vaste et pour ainsi dire universel dans son plan et dans ses détails ; un livre tout imprégné de la piété antique, en même temps qu'il présente le plus magnifique ensemble des vérités théologiques appliquées à son sublime objet ; un livre dont le style a vieilli sans doute, mais qui est demeuré tout rayonnant de la plus haute poésie ; un livre écrit avant les influences jansénistes sur la France, et se révélant de nouveau lorsque tous les coeurs et toutes les intelligences catholiques ne demandent qu'à connaître de plus en plus Marie, afin de L'aimer davantage, et de se vouer plus étroitement à son service ; la réimpression d'un tel livre nous a semblé venir en son temps* » (*op. cit. passim*).

Le Père Grignion ayant résumé cet ouvrage en trois salutations, il faudra revenir plus tard sur le contenu de la *Triple couronne de la Mère de Dieu*. ☩

À suivre.

L'Apôtre saint Paul et le saint Esclavage



Les Épîtres de saint Paul commencent souvent par *Paulus, apostolus Jesu Christi*, c'est-à-dire : « *Paul apôtre de Jésus-Christ* », mais d'autres commencent par un autre titre. *L'Épître aux Romains* : *Paulus, servus Jesu*, c'est-à-dire « *Paul, serviteur de Jésus-Christ* ». *L'Épître aux Philippiens* : *Paulus et Timotheus, servi Jesu Christe*, c'est-à-dire : « *Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ* ». *L'Épître à Tite* : *Paulus, servus Dei*, c'est-à-dire : « *Paul, serviteur de Dieu* ». Les meilleurs exégètes, comme Fillion, ont traduit *servus* par « *serviteur* ». Cependant, à chaque fois, on peut lire un commentaire en note...

Dans *l'Épître aux Romains* : « *Servus. Dans le grec doulos, esclave dans le sens strict. Titre d'humilité, que saint Paul mentionne avant son titre glorieux d'Apôtre : avant toutes choses, il se regardait comme entièrement dévoué au service de Jésus-Christ, comme Lui appartenant tout entier* ».

Dans *l'Épître aux Philippiens* : « *Servi (en grec : esclaves). Paul aimait à porter ce titre ; mais il ne l'emploie dans ses formules de salutations qu'ici, aux Romains et à Tite* ».

Dans *l'Épître à Tite* : « *Il prend deux titres, dont l'un est plus général (servus Dei : doulos, esclave) et l'autre plus spécial (apostolus). D'ordinaire, c'est de Jésus-Christ que Paul se dit l'esclave (cf. Rom I, 1 ; Phil I, 1, etc.).*

Cette manière de se nommer (*Servus Jesu Christi*) n'est pas propre à saint Paul. On la trouve dans les Épîtres d'autres Apôtres. Dans *l'Épître catholique de saint Jacques* : *Jacobus, Dei et Domini nostri Jesu Christi servus*. Fillion note : « *Servus (doulos, esclave). Le rôle d'Apôtre consacrait entièrement au service de Dieu et du Christ ceux qui en étaient investis* ». Dans la deuxième Épître de saint Pierre : *Simon Petrus, servus et apostolus Jesu Christi*. Fillion note : « *Servus (doulos, esclave) et apostolus. (...) Le premier convient à tous les chrétiens (cf. Act II, 18 ; I Cor VII, 22 ; Eph VI, 6) ; mais joint à celui d'apôtre, il marque une servitude d'un genre tout particulier* ». Dans *l'Épître de saint Jude* : *Judas, Jesu Christi servus*. La note renvoie aux notes des Épîtres des autres Apôtres concernés.

Dans *l'Épître à Philémon*, saint Paul se nomme *Paulus, vincus Christi*, c'est-à-dire : « *Paul prisonnier du Christ Jésus* ». Cette lettre est tout entière consacrée à la dissolution de l'esclavage par la charité (entre Onésime et son maître, Philémon).

Le saint Esclavage est donc une dévotion toute paulinienne et même... apostolique ! ☩

La Mariologie de saint Paul est-elle inexisteante ?



La Mariologie de saint Paul, n'est-elle pas tout simplement inexisteante ? Le seul passage de ses Épîtres parlant de la Vierge est celui-ci, aux *Galates* : « *Lorsque fut venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme* » (IV, 4).

Mais ce laconisme de saint Paul est plus éloquent qu'il n'y paraît. Fillion, dans son commentaire de la *Vulgata*, écrit : « *Factum ex muliere. Telle est la meilleure leçon. (...) Fait d'une femme, expression d'humilité, qui rappelle le Verbum caro factum de saint Jean : le Fils de Dieu a daigné naître d'une femme pour nous sauver. Expression, ajouterons-nous à la suite de plusieurs commentateurs anciens et modernes [non pas modernistes, ndlr], qui suppose la naissance virginal du Messie, puisque sa mère seule est nommée, et qu'Il est présenté comme le Fils de Dieu* ».

Avec cette seule expression, *factum ex muliere*, saint Paul prêche donc et la **Maternité divine** de Marie et sa **Virginité perpétuelle**. De plus, ayant élaboré la doctrine du Corps Mystique du Christ, c'est sur son enseignement que se fondera la **Maternité spirituelle** de Marie. On relira le n° 32 du *Traité de la vraie dévotion* pour s'en convaincre.

Ce mot, *Mulier*, désignant *La Femme par excellence*, renvoie, d'une part à *Genèse* III, 15, largement commenté par Montfort, d'autre part à *Apocalypse* XII, que le Père Grignion a réduit en dévotion avec sa *Petite Couronne*. Ce terme renvoie encore au mystère des Noces de Cana (Jn II, 5), donc à la **Médiation universelle** de toutes grâces de Marie, et au Pied de la Croix (Jn XIX, 26), c'est-à-dire à la **Corédemption** de la Mère de Dieu. C'est donc tout le Mystère de Marie que prêche saint Paul à travers ce titre de *Mulier* par lequel il désigne la Vierge.

Enfin, l'Évangile de saint Luc est le plus marial des Évangiles. Le chanoine Weber, dans son ouvrage intitulé *le Saint Évangile commenté par les Apôtres dans leurs Épîtres* (1908), donne une *Synthèse apostolique sur La divine Mère du Fils de Dieu* (§ X, p. 607) en 36 points dont 20 renvoient à saint Luc, et quelques-uns seulement à saint Matthieu et saint Jean. Le même auteur signale que, selon la Tradition, cet Évangile « *fut probablement écrit à Césarée durant les deux années de la captivité de saint Paul dans cette ville... Saint Paul se l'était attaché comme un précieux auxiliaire de son apostolat. C'est lui, sans doute, qui sollicita son disciple d'écrire la vie de Notre-Seigneur* » (op. cit. p. 21). L'Évangile de saint Luc est probablement celui de saint Paul...

Retraites Mariales Montfortaines



❖ Retraites au Moulin du Pin (53)

du 12 au 17 janvier 2026 (mixte, 19 places)
du 8 au 13 juin 2026 (mixte, 19 places)
du 7 au 12 décembre 2026 (mixte, 19 places)
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

❖ Retraite à San Damiano (I)

du 4 au 9 mai 2026 (mixte, places limitées)
Renseignements et inscriptions :
Dismas Reiser ☎ [41] 62/209.16.27.
ou Sandamiano@fsspx.ch
Directeur : abbé C. Pellouchoud

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 6 au 11 juillet 2026 (mixte, 24 places)
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

❖ Retraite à Enney (CH)

du 10 au 15 août 2026 (mixte, 24 places)
Directeur de la retraite : abbé C. Pellouchoud
Renseignements et inscriptions :
Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.

Le bulletin est gratuit, mais il n'y a pas de secret : ce sont les bienfaiteurs qui le font vivre et... survivre !

Dons pour soutenir l'envoi postal faites un don par virement !

IBAN : FR84 3000 2083 2800 0046 6211 X36

Identifiant international BIC : CRLYFRPP

Préciser **prénom et nom** et, au sujet du reçu fiscal,

*avec RF ou sans RF. - Dons par chèque :

à l'ordre de F.S.S.P.X - C.M.R.C. – Préciser aussi*



❖ 3 540 membres au 31 décembre 2025.

❖ Le samedi 3 janvier 2026, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunt de la Confrérie. ❖ **Protection des données.** Les informations fournies ne sont utilisées que par la FSSPX, qui respecte la législation (RGPD) sur la protection des données. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, écrire à l'adresse (en 1^{re} page) ou par mél à cmrc@fsspx.fr

❖ **Site Internet** : *La Porte Latine*. ❖ **Illustrations.** Dessins : propriété de l'aumônier. Autres : collections particulières ou libres de droits. ❖ **IPNS. Responsable de publication** : abbé Guy Castelain, FSSPX. ☎ 06.38.79.52.73.